



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 MARS A 19H
Convocation du 11 mars 2025

Présents : MM. Christian Lavalette, Eric Chassériaud, Jean-Yves Baudrit, Quentin Richard, Lhéritaud Aymeric, Mmes Marie-Paule Guéry, Magalie Dubroca, Barbara Cornell.

Absents : M Christophe Boutet, Mme Gyslaine Guigné.

Pouvoir : Néant

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Compte Administratif 2024.
- Projet de budget 2025.
- Cache conteneurs - complément « Figers ».
- Projet famille territoire de Pons avec la CAF.
- Lave-vaisselle salle des fêtes – demande de prise en charge par le SIVOM.
- Mutuelle santé agents au 01 janvier 2026 – Prise en charge partielle.
- Questions diverses

Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2025 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Compte administratif 2024

Madame Barbara Cornell présente le compte administratif 2024. Vote d'approbation à l'unanimité.

Projet de budget 2025

Les propositions budgétaires sont présentées par Monsieur le Maire.

Il est décidé de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Vote favorable du budget 2025 à l'unanimité.

Cache conteneurs complément « Figers ».

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire un complément pour les containers situés à « Figers » / RD pour finir l'entourage.

Le Conseil Municipal donne son accord pour un montant de 2 814.24 TTC €.

Projet famille territoire de Pons avec la CAF

Le projet famille territoire de Pons propose aux communes de participer à la gouvernance de ce projet en contrepartie d'une participation de 500 €.

Accord de principe du Conseil Municipal sous réserve de connaître le détail des prestations et le contenu de la convention.

Lave-vaisselle salle des fêtes – demande de prise en charge partielle par le SIVOM

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de prise en charge partielle va être demandée au SIVOM, au prorata de l'utilisation par la cantine (90%).

Le Conseil Municipal donne son accord.

Mutuelle santé agents au 01 janvier 2026 – Prise en charge partielle.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à partir du 1er janvier 2026, une partie de la mutuelle santé des agents sera obligatoirement prise en charge par la commune.

Le Centre de Gestion propose de faire un appel d'offres.

Le Conseil Municipal donne son accord.

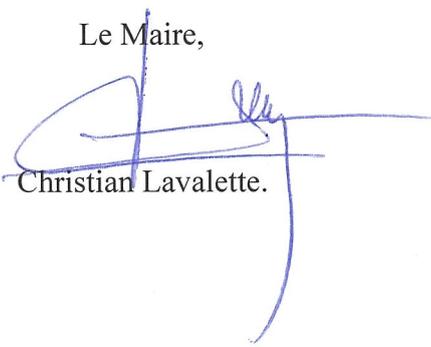
Questions diverses

- Concernant les TAGS sur les murs de la salle des fêtes, en attente de l'assistance juridique.
- Cette année, à côté de l'église, il y aura le cinéma en plein air ; le film qui sera présenté sera « Un petit truc en plus » le vendredi 25 juillet à 22h30.
Voir avec le comité des fêtes pour installer éventuellement un stand de boisson.
- Le concert des Eurochestreries aura lieu le mercredi 06 aout 2025 à l'église.
- L'office de tourisme propose des ballades pour une découverte de la commune ; une réunion est prévue le mercredi 26 mars à 9h30 à la mairie.
- Monsieur le Maire informe que les ouvrants sont à changer sur la place de Meussac suite à la rénovation. Le Conseil Municipal donne son accord.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 mai 2025 à 19h.



Le Maire,


Christian Lavalette.